

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION



2025

**VICTIMES
& CITOYENS**

**Aide aux victimes de la route/
Lutte contre l'insécurité routière**



SOMMAIRE

- 1 — Présentation de l'association
- 2 — Édito
- 3 — Engagement reconnu au niveau national et européen
- 4 — Les victimes de la route
- 5 — Les actions de sécurité routière
- 6 — Nos partenaires

I. Présentation de l'association



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Romy COLLARD LAFOND
Geneviève SCRIPZAC
Marie-France BLANC
Julien THIBAUT
Mounir ALRAFEI
Jean-François LACAN

BUREAU

Président : M. Julien THIBAUT
Vice-président : M. Mounir ALRAFEI
Vice-président: M. Christophe TOMAS
Secrétaire M. Eddy MASSON
Trésorière : Mme Geneviève SCRIPZAC

Membre du bureau élargi:

Délégué européen : M. Christophe CHEN
Porte-paroles : Mme Julie PIQUET / M. Sébastien
BRINAS

UN RÉSEAU MOBILISÉ

En 2025, plus de 45 bénévoles se sont engagés pour faire vivre l'association Victimes & Citoyens. La plupart d'entre eux, directement concernés par l'insécurité routière, apportent leur soutien de manière ponctuelle : animation d'actions, appui administratif ou représentation de l'association.

Malgré un maillage territorial encore limité et des conditions d'intervention parfois difficiles, notre détermination reste intacte. Grâce à un travail collaboratif nous parvenons chaque année à accompagner des milliers de personnes.

Notre association est aujourd'hui présente dans plusieurs départements:

Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Corse, Eure, Isère, Gironde, Drôme, Hérault, Alpes-Maritimes, Jura, Corrèze, Oise, Morbihan, Haute-Saône, Moselle, Nord, Pyrénées-Orientales, Rhône, Vaucluse, Haute-Savoie, Nord, Paris, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Yvelines, Var, Essonne, Deux-Sèvres, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val d'Oise, Saône-et-Loire, Côte d'Or, Pas-de-Calais.



JULIEN THIBAUT
Président de l'association
Victimes et Citoyens

La proximité et l'urgence d'agir!

À Victimes & Citoyens, nous sommes convaincus que l'accompagnement de proximité est la clé pour changer les choses. Parce que la prévention ne se décrète pas : elle se vit. Elle passe par la compréhension du message, par l'émotion partagée, et par cette proximité qui rend chaque parole crédible et chaque action efficace. Écouter une victime, comprendre son parcours, c'est déjà agir pour éviter que d'autres drames ne se reproduisent demain.



Seulement, l'évolution des mobilités bouscule nos habitudes de déplacement, et avec elles, l'accidentalité. Notre rapport à la route change, mais les infrastructures ne suivent pas toujours. Cependant, une constante demeure : l'éducation et la prévention doivent rester notre priorité absolue. Car l'avenir nous promet encore des bouleversements : changement climatique, urbanisation croissante, nouvelles technologies, tandis que les chiffres de la sécurité routière, en 2025, stagnent. Pire, depuis dix ans, aucune amélioration significative n'est observée sur la mortalité ou les blessés graves. Alors que nos voisins européens avancent, la France semble piétiner.

Pourtant, notre pays s'est engagé à Stockholm pour une *vision zéro mort, zéro blessé grave* : un objectif ambitieux, mais réaliste, si chacun, gouvernement, collectivités, citoyens prend ses responsabilités. Il n'y a aucune normalité à pleurer autant de jeunes chaque année sur nos routes. Aucune normalité à accepter que des vies soient brisées.

Chaque usager doit l'intégrer : l'accident n'est pas une évidence, c'est un échec collectif que nous pouvons éviter.

Notre société doit évoluer. Les engagements doivent se traduire en actes. Le gouvernement doit marquer son implication par des mesures fortes, une pédagogie renforcée, et des sanctions adaptées. Mais surtout, il faut faire comprendre à chaque individu que la route n'est pas un espace de liberté sans limites, mais un lieu de responsabilité partagée.

Chez Victimes & Citoyens, nous continuerons à agir en sensibilisant les usagers, et en portant haut la voix de ceux qui ne sont plus là pour le faire. Parce que chaque vie compte, et que l'accident ne doit pas être une fatalité.

Ensemble, changeons la route de demain.

III. Une implication reconnue en France et à l'échelle européenne

Membre fondateur de la FEVR, porte-voix des victimes en Europe et dans le monde

Victimes & Citoyens est membre de la Fédération Européenne des Victimes de la Route (FEVR), un réseau engagé pour la défense des droits des victimes et l'amélioration de la sécurité routière. Seule ONG habilitée à représenter les victimes auprès des Nations Unies, la FEVR agit aussi au sein du Forum de Collaboration pour la Sécurité Routière (OMS).

En tant que représentant officiel de la France au sein de la FEVR, notre association :

- Promeut des initiatives internationales comme la Journée mondiale du souvenir des victimes de la route ou la « Vision zéro mort et blessé grave »,
- Sensibilise institutions et grand public à la mémoire des victimes et à la prévention des accidents.

Représentation au Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR)

Depuis sa création, Victimes & Citoyens est membre actif du Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR), placé sous l'autorité du Premier Ministre.

L'association siège dans trois commissions et participe à l'évaluation des politiques publiques, tout en portant la voix des victimes.

Son engagement contribue à renforcer la sécurité routière et à améliorer la prise en charge des victimes.

Reconnaissance institutionnelle

Victimes & Citoyens est reconnue par les autorités publiques pour son engagement en faveur de la sécurité routière et de l'accompagnement des victimes.

L'association est partenaire de :

- La Délégation interministérielle à la Sécurité Routière (ministère de l'Intérieur).
- Le Service de l'Accès au Droit et de l'Aide aux victimes (ministère de la Justice).

Ces partenariats soulignent l'impact et la pertinence de nos actions.

Contribution à la Délégation interministérielle à l'aide aux victimes

Au sein du ministère de la Justice, Victimes & Citoyens participe activement au groupe de réflexion animé par Alexandra LOUIS, Déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, pour améliorer la prise en charge des victimes de la route.

Grâce à son expertise, l'association contribue à :

- Simplifier et humaniser leur parcours,
- Rendre plus accessibles les structures d'accompagnement,
- Lever les obstacles judiciaires et administratifs.

Cette implication permet d'aligner les politiques publiques sur les besoins réels des victimes.



IV. Les victimes de la route



Accompagnement, information et orientation des victimes

Victimes et Citoyens assure une mission d'écoute, d'information et d'orientation des victimes et de leurs proches, via une permanence téléphonique et e-mail accessible 7 jours sur 7. L'association informe sur les droits et les démarches possibles, et oriente, si nécessaire, vers les acteurs compétents, sans se substituer aux professionnels habilités.

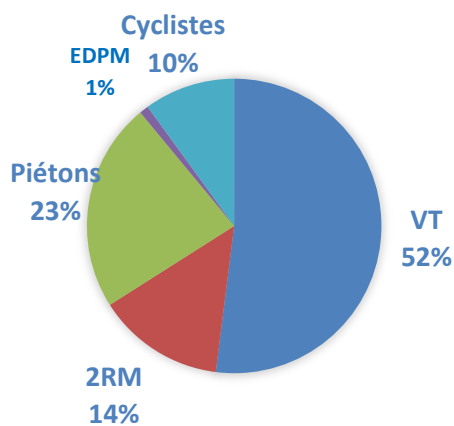
Des rencontres individuelles de proximité sont organisées au sein des établissements de santé et, ponctuellement, au domicile des victimes, afin d'apporter un accompagnement adapté aux situations les plus sensibles.

Bilan 2025

Plus de **2 600** sollicitations traitées
76 rencontres individuelles réalisées

En 2025, Victimes & Citoyens a accompagné des victimes désorientées dans un parcours administratif judiciaire complexe et opaque. Beaucoup ignorent les démarches à suivre, les interlocuteurs à contacter, les procédures à engager ou les droits qui leur reviennent.

Aide aux victimes par types d'accidents



Face à un manque de transparence et à des délais interminables, elles se sentent perdues et non écoutées.

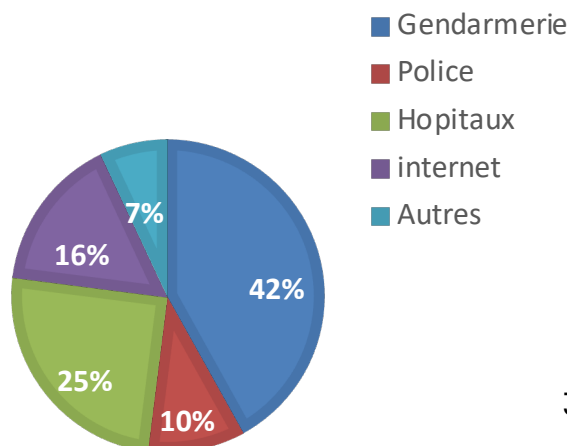
L'association a donc éclairé chaque étape, identifié les bons contacts et soutenu les victimes.

Ces actions témoignent de l'engagement de l'association en faveur d'un accès aux droits et d'un accompagnement humain et équitable, en complémentarité avec les acteurs institutionnels et économiques.

Profil des responsables et circonstances des accidents

Hommes: 95%
Alcool : 40 %
Stupéfiants : 25 %

Origine des contacts avec les victimes



L'outil essentiel aux victimes

Depuis plus de 20 ans, Victimes & Citoyens informe les victimes d'accidents de la route et leurs proches, en les aidant à **comprendre leurs droits** face à la justice et aux assurances.

Ces victimes, souvent désorientées, subissent non seulement les conséquences de l'accident, mais aussi **l'absence d'information claire sur les démarches à engager**.



Pour y remédier, notre association publie chaque année le guide « **Victimes d'un accident de la route, vous avez des droits** ». Outil pratique et complet, **il centralise les informations essentielles** pour faciliter les démarches post-accident.

250 000 exemplaires ont été diffusés en 2025 auprès des forces de l'ordre, hôpitaux, centres de rééducation et accessible en ligne sur www.victimes.org.

Nos relais

Centre Hospitalier Universitaire :

CHRU, Lille (59), Pasteur, Nice (06), Purpan, Toulouse (31) , La Timone, Marseille (13, Jean Minjoz, Besançon (25), Guy de Chauillac, Montpellier (34), Raymond Poincaré, Garches (92), Henri Mondor, Créteil (94), Européen Georges Pompidou, Paris (75), Pitié La Salpêtrière, Paris (75), Kremlin-Bicêtre (94), Albert-Chenevier, Créteil (94), Delafontaine (93), Européen (93), Henri Truffaut, Avignon (84). Saint Omer (62)

L'Hôpital Privé :

Seine Saint Denis (93), Vert Galant (93)

Centre de rééducation et de réadaptation :

Magny en Vexin (95), Héricourt (70), Navenne (70), Salins les bains (39), Molini, Porticcio (20), Cerbere (66), Coubert (77), Les Cyprès, Avignon (84), Le Grand Feu à Niort (79), Bobigny (93), CERRSY, Rambouillet (78), Divio, Dijon (21)

Clinique de réadaptation :

Du Bourget (93,) de l'Estrée (93), Korian l'Observatoire à Juvisy sur Orge (91), Montervrain (77), les Rosiers, Dijon (21) Mardor de Couches (71), les Salins de Brégille, Besançon (25)

L'ADAPT:

Chatillon (92), Valence (26)

Collaboration avec la CPAM

L'association Victimes & Citoyens collabore avec la Caisse d'Assurance Maladie pour sensibiliser les victimes à la déclaration rapide d'un accident causé par un tiers.

Cette démarche permet à l'Assurance Maladie d'ouvrir un dossier et, si responsabilité avérée, d'engager un recours contre le tiers ou son assureur.

Objectif : récupérer les frais médicaux et préserver notre système de santé solidaire.

Le CLAV (Comité Local d'Aide aux Victimes) dédié aux victimes de la route

Le CLAV a pour mission de fédérer et coordonner les acteurs locaux (Autorité, institutions, associations, professionnels de santé.) afin d'offrir aux victimes d'accidents de la route une prise en charge spécifiques , globale et adaptée à leurs besoins.

L'association Victimes & Citoyens s'est impliquée dans les travaux des CLAV du Rhône, du Calvados et de l'Eure.

Notre participation à permis d'identifier les besoins spécifiques des victimes pour une meilleure orientation et de sensibiliser les professionnels aux enjeux de cette prise en charge.

Sensibilisation des professionnels

L'association Victimes & Citoyens organise des séances d'information à destination des acteurs médicaux-sociaux.

L'objectif ? Les informer sur les droits des victimes et les outils disponibles pour les orienter efficacement vers la reconnaissance et la réparation de leurs préjudices.

Plus de 60 professionnels ont participé à ces échanges pour renforcer leur rôle d'accompagnement

Campagnes d'information : Sensibiliser pour mieux accompagner

Les victimes et les responsables d'accidents se retrouvent souvent confrontés aux mêmes interrogations concernant leurs droits et les démarches à suivre. Pour y répondre de manière claire et accessible, Victimes & Citoyens mène tout au long de l'année des campagnes d'information ciblées.

Grâce à ces initiatives, plus de **60 000 personnes** ont pu bénéficier d'un éclairage sur leurs droits, renforçant ainsi leur capacité à agir en toute connaissance de cause.

Indemnisation après un accident à l'étranger : mode d'emploi

Un accident de la route survenu à l'étranger peut parfois être indemnisé selon la loi française, plus avantageuse pour les victimes.

Si le véhicule impliqué est immatriculé en France ou si vous êtes passager d'un conducteur français, la loi Badinter s'applique.

Dans d'autres cas, vous pouvez saisir la CIVI de votre domicile, à condition de prouver qu'une infraction a été commise et d'agir dans un délai de trois ans.

Même si l'accident dépend du droit étranger, cette voie permet une indemnisation plus rapide et plus complète. Le procès-verbal de l'accident, traduit, sera toutefois indispensable.

Que faire si l'accident entraîne une perte de revenus pour la famille ?

Lorsqu'un accident empêche un travailleur, la famille peut subir une perte de revenus. Ce préjudice peut être indemnisé, à condition de la preuve grâce à des justificatifs (salaires, attestations d'employeur) d'indemnité, avis d'imposition, etc. une expertise médico-légale est nécessaire pour établir le lien entre l'incapacité de travail.

L'assureur ou le Fonds de garantie responsable n'est pas identifié ou alors proposer une indemnisation, peut intervenir tardivement.

Le délit de fuite

Le délit de fuite est constitué lorsque l'auteur d'un accident quitte volontairement les lieux pour échapper à sa responsabilité. Ce comportement est une infraction pénale punie de 3 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende, indépendamment de toute autre faute (défaut d'assurance, conduite sans permis, etc.).

La victime doit réagir rapidement : elle dispose de cinq jours pour informer son assurance par lettre recommandée.

V. Les actions de sécurité routière

ACTIONS JEUNES 2025 : SENSIBILISATION ET INSERTION

En 2025, l'association Victimes & Citoyens a renforcé son engagement auprès des jeunes à travers des actions intégrées de sensibilisation aux dangers de la route, de prévention des mobilités actives et de lutte contre la délinquance juvénile.

Ces interventions, menées par des bénévoles victimes ou proches de victimes, visent à éduquer, responsabiliser et accompagner les jeunes vers des comportements plus sûrs et une meilleure insertion sociale.

Les actions sont déployées auprès d'une diversité de publics et de structures :

Établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), structures éducatives et socio-éducatives, (UEAJ - PJJ), ainsi que lors d'événements grand public dédiés à la sécurité routière. Cette pluralité de cadres d'intervention permet d'adapter les messages aux réalités et aux besoins des jeunes rencontrés.



Objectifs principaux

Les interventions visent à :

- Sensibiliser aux dangers de la route, la prise de risque et aux conséquences humaines, sociales et judiciaires des comportements à risque
- Renforcer la compréhension et le respect des règles de circulation
- Encourager l'autonomie et la sécurité dans les mobilités actives (marche, vélo, trottinette)
- Contribuer à la prévention de la délinquance juvénile et de la récidive

Méthodes et pédagogie

La pédagogie s'appuie sur le partage de l'expérience vécue par le témoignage de victimes d'accident de la route favorisant une prise de conscience profonde.

Des ateliers pédagogiques spécifiques sont également menés sur les mobilités actives, la visibilité notamment avec le jeu de l'oie sur la sécurité routière V&C « les futés de la route »

Ces actions ont pour vocation de les aider à mieux comprendre le sens de la règle, afin de les amener à faire évoluer leur propre comportement.

Résultats

et

impact

En 2025, nos interventions ont évolué : baisse des demandes en milieu scolaire, mais **forte augmentation des sollicitations des structures socio-éducatives.**

Au total, près de **900 enfants sensibilisés et 8000 adolescents.**

LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL ET LA PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE

En 2025, l'association Victimes & Citoyens a renforcé ses actions de sensibilisation au risque routier professionnel et de prévention de la récidive, avec une augmentation du nombre d'interventions et de publics sensibilisés par rapport à l'année précédente. Cette dynamique traduit la reconnaissance croissante de l'expertise de l'association par ses partenaires.



Les actions menées auprès des salariés permettent d'aborder les comportements à risque et les infractions routières, ainsi que leurs conséquences humaines, sociales et économiques dans le cadre des déplacements professionnels. La pédagogie repose sur le témoignage de victimes d'accidents de la route, offrant une approche humaine et concrète favorisant l'adoption de comportements de conduite plus responsables.

Le nombre de salariés sensibilisés a ainsi progressé en 2025 avec **800 bénéficiaires**

Comprendre les risques pour agir contre la récidive

En 2025, les actions de prévention de la récidive ont également connu un développement, en lien étroit avec la Police Nationale et les acteurs judiciaires. L'association est intervenue de manière renforcée dans le cadre des dispositifs **d'alternatives aux sanctions** et des stages de sensibilisation routière organisés par les **Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP)** cela aussi bien milieu ouvert que fermé.



Ces interventions visent à amener les conducteurs concernés à prendre pleinement conscience des risques liés à leurs comportements dangereux, à mesurer les conséquences de leurs actes et à s'engager dans une évolution durable de leurs pratiques de conduite. L'augmentation du nombre de participants témoigne de la pertinence de ces actions dans la prévention de la récidive. En tout, **plus de 500 personnes** ont assisté à ces actions

Soutien au Plan National de Sécurité Routière 2021-2030



Dans le cadre de la Décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030 portée par l'ONU, la France vise une réduction de 50 % des décès et blessés graves d'ici 2030.

La FEVR, aux côtés de Victimes et Citoyens, soutient le projet « Vision zéro mort et blessé grave dans les agglomérations », notamment par la promotion des zones 30.

Nos délégués rencontrent les collectivités et élus afin de sensibiliser et d'encourager l'extension de ces zones, au bénéfice d'une meilleure cohabitation entre usagers et d'un aménagement urbain plus sûr. Cette mobilisation contribue à renforcer la sécurité routière et à protéger en priorité les usagers les plus vulnérables.

CAMPAGNES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En 2025, l'association Victimes & Citoyens a poursuivi ses campagnes nationales de sensibilisation à la sécurité routière sur des dispositifs de communication ciblés.

Ces campagnes visent à interpeller le grand public, à questionner les comportements à risque et à promouvoir une conduite plus responsable et respectueuse de l'ensemble des usagers.

« Conduisez comme une femme », un message qui fait écho »

La campagne « Conduisez comme une femme » a bénéficié d'une large couverture médiatique lors de son lancement en mai 2024, avec des relais dans de nombreux médias grand public nationaux et internationaux.

Elle a continué à être citée en 2025 dans des contenus éditoriaux spécialisés, notamment à l'occasion du bilan de la sécurité routière 2024.

La campagne a été distinguée au Grand Prix de la Communication Extérieure 2025 et récompensée au Grand Prix des Stratégies Digitales 2025, confirmant son impact en communication et créativité.

Elle a également fait l'objet d'une reconnaissance patrimoniale, avec le don de deux affiches de la campagne au musée des Arts décoratifs destinées à intégrer les collections nationales françaises.



« MESSIEURS, IL EST TEMPS D'ATERRIR »

En juillet 2025, une tendance virale envahit TikTok : 54 % des hommes affirment pouvoir faire atterrir un avion en cas d'urgence. Face à cette sur-confiance généralisée, Victimes & Citoyens a réagi avec une campagne percutante.

Notre réponse ? Un détournement saisissant des vidéos TikTok, suivi d'images d'accidents et de chiffres édifiants :

88 % des jeunes conducteurs tués sont des hommes.

93 % des conducteurs alcoolisés impliqués dans un accident sont des hommes.

8 accidents mortels sur 10 sont causés par des hommes.

Un message clair et direct : « MESSIEURS, IL EST TEMPS D'ATERRIR » – parce que la confiance ne doit pas occulter la réalité, et que la route exige humilité et responsabilité.

À découvrir ici : [Lien vers la vidéo](#)

Impact : **Plus de 300 000 de personnes touchées** sur les réseaux sociaux.

CAMPAGNES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

« Parfois, on ne sait plus comment vous le dire »

À l'occasion de la **Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route**, célébrée le dimanche 16 novembre 2025, l'association Victimes & Citoyens a pris la parole aux côtés de l'agence Joga à travers une campagne d'affichage déployée en Île-de-France dans le métro et les gares parisiennes, avec le soutien de Média Transport.



Cette campagne s'inscrit dans un contexte particulièrement préoccupant, marqué par une hausse de la mortalité routière. Face à cette évolution alarmante, l'association a souhaité formuler une prise de parole forte et percutante.

Derrière cette apparente simplicité, la campagne met en lumière une réalité tragique : la vitesse, l'usage du téléphone et les comportements dangereux provoquent des séquelles irréversibles et coûtent des vies.

Cette campagne constitue un coup de gueule assumé, porté par l'expérience quotidienne de l'association auprès des familles de victimes d'accidents de la route. Chaque jour, Victimes & Citoyens accompagne des proches confrontés à des vies bouleversées, à des deuils soudains et aux conséquences durables de comportements imprudents.

À travers cette prise de parole, l'association rappelle qu'un geste en apparence anodin peut tout changer, et que le respect du Code de la route n'est pas négociable. La campagne vise à mobiliser l'ensemble des usagers et à rappeler que la sécurité routière repose sur la responsabilité individuelle de chacun.

Déployée sur des supports à forte visibilité, la campagne a permis de toucher **plus de 5 millions de personnes**, renforçant ainsi son impact et sa portée auprès du grand public.



En 2025, Victimes & Citoyens a consacré d'importantes ressources au développement de **deux projets innovants**, dont le dévoilement est prévu pour début 2026. Ces initiatives, conçues pour avoir un impact fort et durable, s'inscrivent dans la continuité de notre engagement en faveur de la **protection des risques et l'accès aux droits**.

Prises de parole 2025 : L'association alerte et propose

Victimes & Citoyens a réagi tout au long de l'année 2025 à l'actualité, en dénonçant les dysfonctionnements, en proposant des solutions.

Voici une synthèse de nos prises de position marquantes, publiées sur notre site et relayées auprès des médias et des institutions.

Nos alertes et propositions clés:

- ❖ Protoxyde d'azote (05/11/2025) :
 - Drame : Un étudiant tué à Lille par un conducteur sous protoxyde.
 - Notre appel : Encadrer légalement ce gaz et sensibiliser les jeunes à ses dangers.
- ❖ Sociétés de recours (25/10/2025) :
 - Dérives : Ces structures privent les victimes d'une réparation juste.
 - Notre position : Interdire ces pratiques et renforcer l'information des victimes.
- ❖ Sécurité routière (23/09/2025) :
 - Chiffres alarmants : +18 % de morts en août 2025.
 - Notre exigence : Remettre la sécurité routière au cœur des priorités.
- ❖ Autonomie des enfants (11/09/2025) :
 - Recul : Âge du premier déplacement seul passé à 11,6 ans.
 - Notre proposition : Sécuriser les espaces publics et former les enfants.
- ❖ Homicide routier (02/07/2025) :
 - Avancée : Création du délit d'homicide routier.
 - Notre soutien : Former les magistrats et sensibiliser le public.
- ❖ Somnolence au volant (25/06/2025) :
 - Risque : Micro-sommeils et baisse de vigilance.
 - Notre conseil : écouter les signes de fatigue et prévenir la somnolence.
- ❖ Conduite sans permis (25/04/2025) :
 - Rappel des règles et des conséquences.
 - Notre proposition : Renforcer les contrôles.
- ❖ Affaire Palmade (15/04/2025) :
 - Indulgence : Seules 10 % des peines sont fermes.
 - Notre demande : Durcir les sanctions.
- ❖ Réponse pénale (30/01/2025) :
 - Proposition : Confisquer les véhicules et prononcer des mandats de dépôt.

Ces interventions s'ajoutent aux demandes d'interviews (TV, radio,) et aux échanges avec les journalistes, confirmant notre rôle d'acteur dans le débat public sur la sécurité routière et les droits des victimes.

VI. Nos partenaires

MERCI pour votre soutien !



Cher ami,



Association Victimes et Citoyens

9 rue Jouvenet 75016 PARIS

Tel : 01.45.55.72.69 Email : contact@victimes.org Site web : www.victimes.org